



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE
DIMANCHE, LE 7 MARS 2015, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À
17H00.**

Sont présents :

Monsieur André Demers, maire
Madame Françoise Vigneault, conseillère
Madame Andrée Brûlé, conseillère
Monsieur Steeve Raiche, conseiller
Madame Marylène Fortier, conseillère

Monsieur Alain Désilets, conseiller est absent
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller est absent

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André DeMers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

15-03-030: LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Françoise Vigneault
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**15-03-031 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NO. 305-08 (CARRIÈRES ET SABLIERES)**

Avis de motion est donné par Madame Marylène Fortier
qu'elle présentera à une séance subséquente un règlement modifiant le règlement de
zonage no. 305-08 afin d'enlever l'usage de carrières et sablières dans la zone A3.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Monsieur Steeve Raiche à 17h15.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma
signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

André DeMers
Maire

Yvon Douville
Directeur général
secrétaire-trésorier